

# Gestion raisonnée des adventices en prairie permanente et sursemis



**Guillaume Meniger**

2023

**FOURRAGES - MIEUX**

 **Wallonie**  
agriculture  
SPW

 **PROVINCE DE**  
**LUXEMBOURG**

# Centre pilote Fourrages Mieux

Reconnue comme Centre Pilote pour le secteur des fourrages depuis 2004, l'ASBL Fourrages Mieux offre aux agriculteurs:



# Vous avez des questions concernant la phytoliceance?

---

Formation, obtention,  
évaluations

## Cellule phytoliceance

ASBL CORDER

010 47 37 54

[info@pwrp.be](mailto:info@pwrp.be)

[www.pwrp.be](http://www.pwrp.be)



Compte en ligne

## Service Engrais et Produits phytopharmaceutiques

SPF Santé publique

02 524 97 97

[phytoliceance@health.fgov.be](mailto:phytoliceance@health.fgov.be)



# Plan de l'exposé

---

- ‡ **Prévenir l'apparition d'adventices**
- ‡ **Utiliser les bonnes pratiques de semis des prairies**
- ‡ **Gérer au mieux les rumex**
- ‡ **Méthodes de lutte contre les chardons**
- ‡ **Désherbage des clôtures**
- ‡ **Conclusion et mise à jour des agréments**
- ‡ **Après le désherbage vient le sursemis**

# La prairie, un équilibre fragile

## Caractéristiques d'une bonne prairie

- **Dense** (favoriser le tallage) ;
- **Gazon fermé** (pas de mousses ni de vides) ;
- Comprend entre:

minimum : **75 %** de graminées dont **50%** de bonnes (RGA, fléole, pâturin des prés, dactyle, fétuque des prés,...) ;

**10-20 %** de légumineuses  
(trèfle blanc...)

maximum : **15%** autres dicotylées.



# L'entretien des prairies

## Facteurs pouvant entraîner la dégradation d'une prairie

Facteurs naturels	Exploitation
Situation pédologique	Gestion de la fumure organique et minérale, chaulage
Climat / météo	Gestion du pâturage et des refus
Maladies, parasites et ravageurs	Autres erreurs...



Les actions d'entretien de la prairie doivent se réaliser quand:

- La prairie est rase, il faut agir avant la pousse ou la repousse de l'herbe ;
- Les conditions climatiques doivent être favorables (pas de « mauvais » vent...)

# Prévenir l'apparition des adventices, c'est...

---

- ❧ répartir et en émietter (fumier, compost) correctement ses engrais de ferme ;
- ❧ choisir correctement les espèces à planter (conditions pédoclimatiques, pérennité...)
- ❧ empêcher la « montée en graine » des adventices;
- ❧ entretenir correctement sa prairie (fumure de fond, chaulage, étaupinage...)
- ❧ éviter la fragmentation des rhizomes lors des travaux de sol (fraisage du chiendent ou du rumex...);
- ❧ soigner la récolte des fourrages (ne pas faucher trop bas ou faire « gratter » les machines de fenaison);
- ❧ détruire le reste de fourrage « contaminé » récupéré au cornadis ou aux bacs

# Traitements phytos?

Notion de proportion des adventices dans la prairie

Adventices	Proportion critique (%)
Rumex	5
Renoncule âcre	5
Mouron	5
Pissenlit	20
Ombellifère	20
Chiendent	20
Chardons des champs	5
Joncs	5

Notion de coût-bénéfice en comparant:

Avantages	Inconvénients
Efficacité espérée contre les adventices	Coût du traitement
Gain de production/qualité	Positionnement de la substance par rapport au trèfles, sursemis, délais avant récolte

# Traitements phytos?

---

## Utilisation des herbicides en prairies

### 🌿 Flore présente

Flore à combattre ? Identification des adventices...

### 🌿 Stade des adventices à combattre

Stade rosette (rumex...), hampe florale à 20 cm (chardon), avant floraison pour toutes les autres plantes

### 🌿 Effectuer le traitement sous les bonnes conditions

- Température (10 à 25 °C selon les produits)
- Hygrométrie (60 à 90%)
- Vent (très faible, < 5 km/h)
- Luminosité (action des phytohormones favorisée par un bon ensoleillement)

# Bonnes pratiques de semis des prairies

## Itinéraire classique : rotative + semoir céréale buses relevées ou semoir petites semences (volée)

Pour quelles situations ?	<ul style="list-style-type: none"><li>- La majorité des terres ressemées en prairie en Wallonie</li></ul>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"><li>- Utilisation du matériel existant sur la ferme</li><li>- Faibles coûts de mise en œuvre</li><li>- Réglages simples à réaliser</li></ul>
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"><li>- Demande parfois plusieurs passages (herse puis semoir céréale ou herse puis semoir volée)</li><li>- Semoir céréale =&gt; pas toujours adapté aux espèces lentes d'implantation</li></ul>

# Bonnes pratiques de semis des prairies

- En fonction de la propreté du précédent et du type de culture

## Les techniques culturales simplifiées

Pour quelles situations ?	<ul style="list-style-type: none"><li>- Profondeur de sol trop faible pour un travail profond, présence de pierres</li><li>- Précédent propre</li><li>- Structure du sol en bon état</li></ul>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"><li>- Simplification de l'itinéraire de semis</li><li>- Conservation de la structure (moins d'érosion) et de la portance du sol</li><li>- Permet de réaliser plus facilement des faux semis</li></ul>
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"><li>- Demande plus de technicité sur le choix du matériel et son réglage au champ</li><li>- Garde les résidus d'herbicides dans la couche superficielle du sol (problèmes de phytotoxicité pour la culture suivante!)</li><li>- Garde les résidus végétaux en surface =&gt; difficultés à la levée</li></ul>

**En cas de travail du sol plus profond (rotavator, enfouisseur de pierres...) => rouler le sol avant et après le semis (sinon, risque de problèmes de structure en cas de sécheresse printanière)**

# Rénovation des prairies permanentes

---

Essai en cours du côté de Durbuy (Tohogne)

Rénovation de prairie le 15 septembre 2022 via plusieurs techniques (désherbage + déchaumage + rotative/semoir, déchaumage (2x) + rotative/semoir, décompactage/rotavator/semoir, labour + rotative/semoir)



# Rénovation des prairies permanentes

---

Essai en cours du côté de Durbuy (Tohogne)

Rénovation de prairie le 15 septembre 2022 via plusieurs techniques (désherbage + déchaumage + rotative/semoir, déchaumage (2x) + rotative/semoir, décompactage/rotavator/semoir, labour + rotative/semoir)



# Rénovation des prairies permanentes

Essai en cours du côté de Durbuy (Tohogne)

Rendement de la coupe 1 du 18 mai 2023

Étiquettes de lignes	Moyenne de Rdt t MS /ha	Proportion du rendement en fonction du G%		
		Prairie	Adventices	Couvert
Prairie agriculteur	3,7	2,5	1,1	
Désherbage + déchaumage	4,8	4,2	0,6	
Rotavator	5,0	3,9	1,0	
Labour	5,4	5,0	0,4	
2 déchaumages	5,5	5,4	0,2	
Rotovator + couvert	6,0	3,1	0,7	2,1
2 déchaumages + couvert	6,1	4,4	0,2	1,5



# Rénovation des prairies permanentes

---

## Modification du PGDA (IV) en 2023

- **Rénovation** de prairie permanente possible **jusqu'au 15 septembre** (destruction jusqu'au 31 août et resemis jusqu'au 15 septembre)
- **Destruction** de prairie permanente **pour semis d'une autre culture** toujours possible uniquement entre le 1<sup>er</sup> février (attention à l'éco-régime couverture longue du sol !!!) et le 31 mai

# Désherbage total en prairies permanentes

---

Modification de l'utilisation des produits à base de glyphosate en prairie depuis novembre 2022

- **Interdiction de réaliser un désherbage total**
- **Possibilité de désherber au glyphosate sur 40% de la parcelle max. (zone d'agrostide ou de chiendent)**
- **Diminution des doses d'application :**
  - 2 à 4 L/ha pour les produits à base de 360 g/L de glyphosate
  - 1,6 à 3,2 L/ha pour les produits à base de 450 g/L de glyphosate
  - 1,5 à 3 L/ha pour les produits à base de 480 g/L de glyphosate
  - 1 à 2 kg/ha pour les produits à base de 72% de glyphosate
- **Max 1 application/année**
- **Beaucoup de produits à base de glyphosate retirés en prairie**

# Mise à jour des agréments

Produits phytopharmaceutiques interdits d'utilisation ou modifiés

**Beaucoup d'herbicides à base de glyphosate retirés en prairie l'année dernière**

<b>BARBARIAN SUPER 360</b>	10438P/B	360 g/l GLYPHOSATE	Retrait du produit le 24/11/2022
<b>BARCLAY GALLUP SUPER 360</b>	10189P/B	360 g/l GLYPHOSATE	Retrait du produit le 24/11/2022
<b>CATAMARAN 360</b>	10542P/B	360 g/l GLYPHOSATE	Retrait du produit le 24/11/2022
<b>CLINIC GRADE</b>	10963P/B	360 g/l GLYPHOSATE	Retrait du produit le 24/11/2022
<b>CLINIC FREE</b>	10876/B	360 g/l GLYPHOSATE	Retrait du produit le 24/11/2022
<b>CLINIC PRO</b>	10480P/B	360 g/l GLYPHOSATE	Retrait du produit le 24/11/2022
<b>CLINIC UP</b>	10544P/B	360 g/l GLYPHOSATE	Retrait du produit le 24/11/2022
<b>GLYFALL PLUS</b>	10512P/B	360 g/l GLYPHOSATE	Retrait du produit le 24/11/2022
<b>KYLEO</b>	10336P/B	240 g/l GLYPHOSATE	Retrait du produit le 10/12/2022
		160 g/l 2,4 D	

# Rénovation de prairie

---

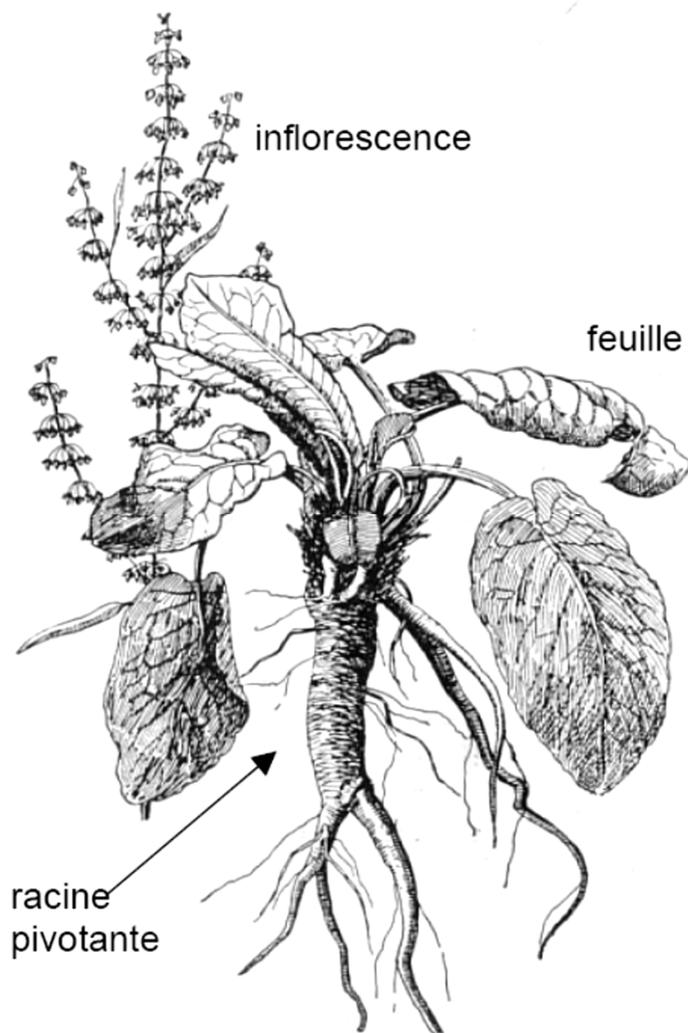
**Rappel: le glyphosate est un anti-graminée à la base  
=> c'est la dose qui le rend total mais pas toujours  
efficace !!**

- **Efficacité souvent très faible sur trèfle blanc et dicotylées vivaces (rumex, pissenlit, plantain,...)**
- **Ajout d'un sélectif anti-dicotylées utile en cas de forte infestation => attention à la rémanence des produits si semis de légumineuse ou crucifère (éviter ALLIE, BOFORT, U46...)**

# Comment gérer au mieux les rumex en prairie



# Le rumex à feuilles obtuses



Apprécie les sols frais, riches en éléments nutritifs.  
Pousse sur les terres acides, de 0 à 1800 m d'altitude.

Puise l'eau et ses éléments nutritifs dans les couches plus profondes, là où il y a peu de concurrence et les stocke dans sa racine pivot. (Cfr. développement ↗ après sécheresse ou fauche trop rase...)

Indique généralement un engorgement en eau et en matière organique (sols compactés, avec un excès de fertilisation organique)

Faible valeur alimentaire et présence de composés toxiques pour les animaux.

Source: W. Roth. DLR Bitburg  
G. Ducerf, plantes bio-indicatrices

# La reproduction du rumex à feuilles obtuses

2 modes de reproduction : sexué et végétatif



Par graines

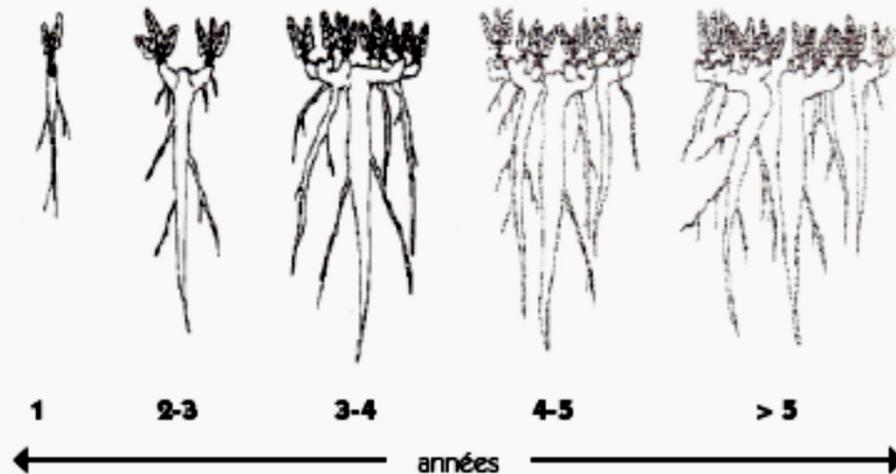


Par fragmentation des rhizomes

Favorisé par des fauches trop basses, sécheresse, outils animés (fraises...)



Photo : Fourrages Mieux

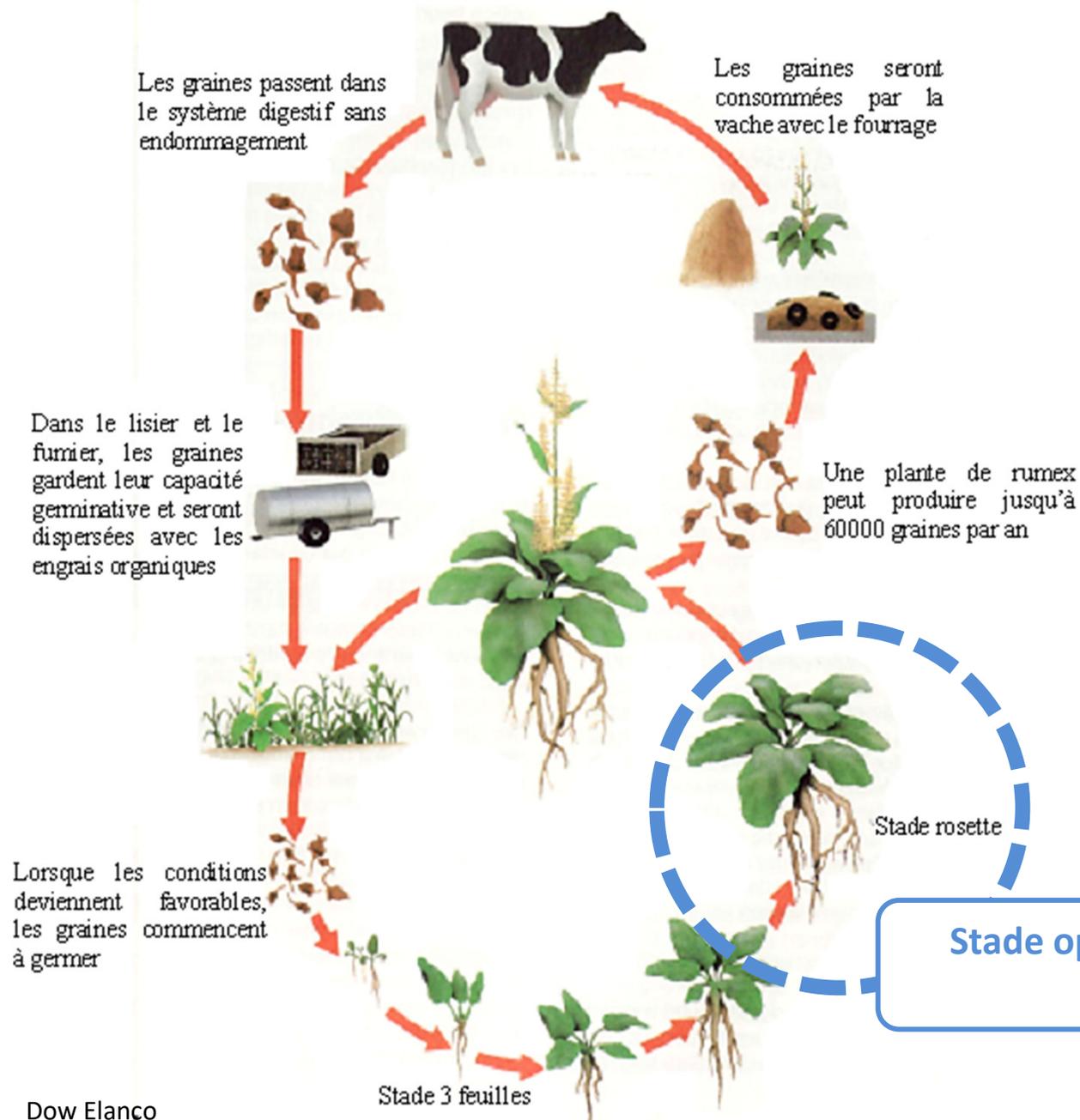


Source : PINO et al., 1995, cité par LOSSEAU, 2006.

Assez facile à maîtriser quand pris à temps

Difficile à maîtriser car beaucoup de réserves

# Le cycle du rumex



Stade optimal de traitement pour la plupart des produits de traitement

# Le rumex et les fourrages

---

Un ensilage humide (20 % MS!!) et un ensilage préfané (35 % MS) entraînent une forte diminution de la capacité germinative des graines vertes mais pas des graines mûres.

Un ensilage très préfané (> 50 % MS) et le foin l'influence peu (pas).

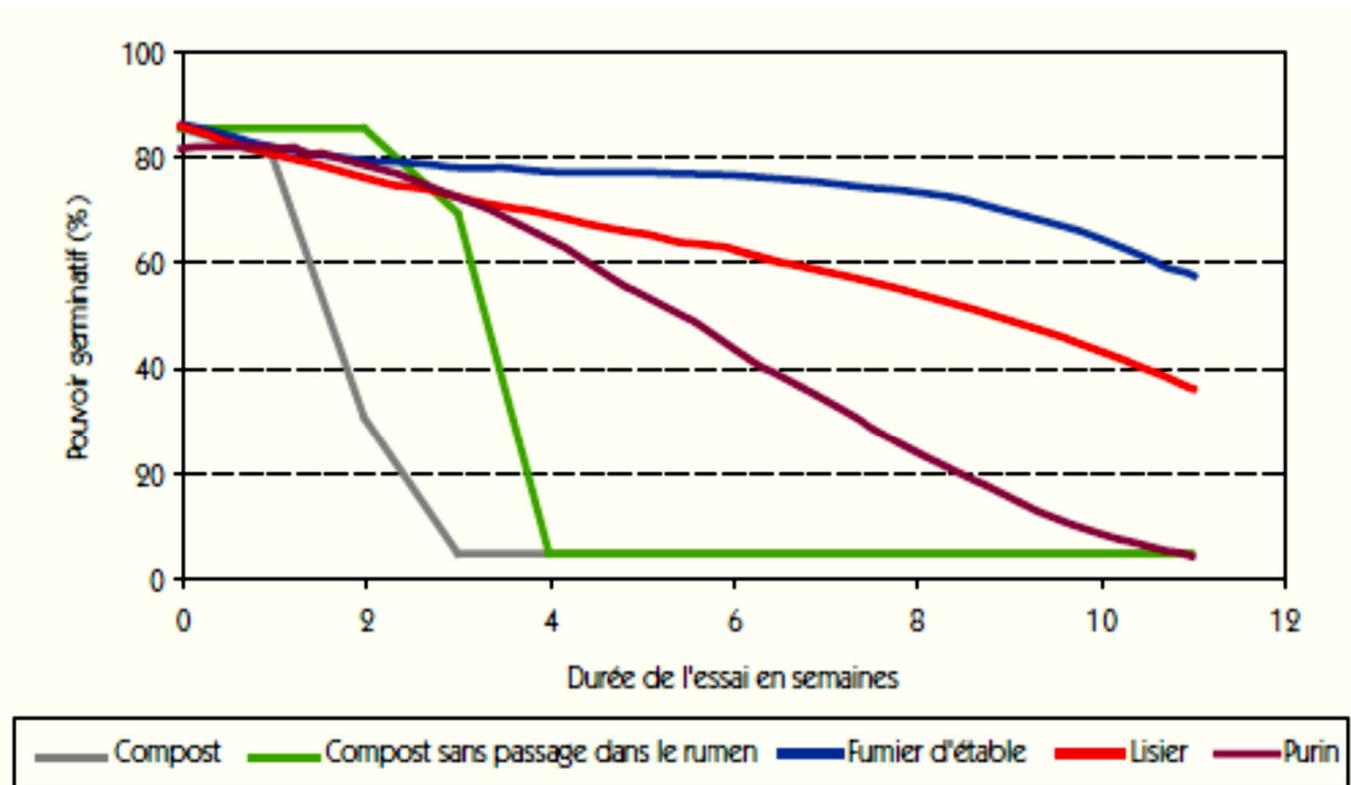


Les graines de rumex passent sans endommagement dans le système digestif des ruminants et se retrouvent donc dans vos engrais de ferme

# Le rumex et le compostage

Un **compostage bien conduit** empêche la majorité des graines de rumex de germer si les températures du compost atteignent au moins 55°C.

Le fumier, même « mûri » le long du champs, et le lisier ne réduisent pas suffisamment la capacité de germination des graines de rumex.



## Le pâturage

- ❧ Dédaignés par les bovins et les équins sauf au **stade jeune**
- ❧ Les ovins (et les caprins) ont un effet dépressif
- ❧ Forte pression de pâturage dans les jeunes semis permet de limiter le développement des jeunes rumex et favorise le tallage des graminées
- ❧ Ne pas faire pâturer les prairies de fauche par temps trop humide...

# Les méthodes de lutte

---

## La lutte mécanique: faucher les hampes florales

- ❧ Efficacité : quasi nulle
- ❧ Les ramasser et les détruire hors des parcelles quand il y en a peu
- ❧ Limitation de la production de semences... OK mais faible impact sur le problème



# Méthodes de lutte contre les adventices des jeunes semis



# Méthodes de lutte contre les adventices des jeunes semis

Enlever les rumex avec une fourche (ou arrachage manuel)

- 🌿 Ok si peu de rumex (1/m<sup>2</sup>) sinon travail trop fastidieux
- 🌿 Arracher au moins 15 cm de la racine
- 🌿 Réaliser sur sol frais à humide si nouveau semis: très efficace
- 🌿 Couper les racines (> 15 cm) avec une pioche = même efficacité mais + « technique »

En vente au Centre  
de Michamps au  
prix de 60 € TTC



# Désherbage chimique du rumex

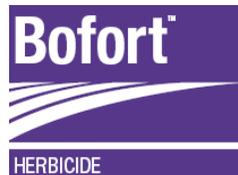
- ❧ Aucun traitement n'élimine 100 % des rumex;
- ❧ A long terme, seule l'intervention sur les causes d'apparition du rumex sont efficaces;
- ❧ Le choix de la substance active est primordial (docs Fourrages Mieux);
- ❧ Le stade de développement (rosette) et les conditions météo sont très importants pour assurer la meilleure efficacité du produit choisi;
- ❧ Respecter les délais recommandés avant la fauche ou le pâturage;
- ❧ Traiter des plantes en bonne santé;
- ❧ Comblers les vides par du sursemis.

# Désherbage chimique du rumex

2 familles de substances actives herbicides à action systémique foliaire

## *Les auxines (HRAC: O)*

- Appelés phytohormones car substances de synthèse proches des hormones naturelles
- Perturbent la croissance des méristèmes
- Favorisés par une température > 12°C, hygrométrie élevée, absence de pluie 1 – 4 heures après le traitement
- Fluroxypyr, MCPA, 2,4 D, clopyralide...

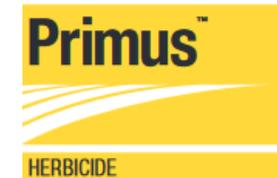


**U 46® M750**

## *Les sulfonylurées (HRAC: B)*

- Bloques l'enzyme acétolactate synthase (ALS) => acides aminés essentiels
- Favorisés par une température > 5°C, hygrométrie élevée, absence de pluie 2 – 4 heures après le traitement
- Metsulfuron-méthyle, thifensulfuron-méthyle et florasulam

**Allie®**  
HERBICIDE



**Harmony® Pasture**  
HERBICIDE

# Désherbage chimique du rumex

---

Etat de la végétation 15 jours après le traitement.



**Traitement 2 : Doxstar à 2 L/ha**



**Traitement 3 : Allié à 25 g/ha**

# Désherbage chimique du rumex

---

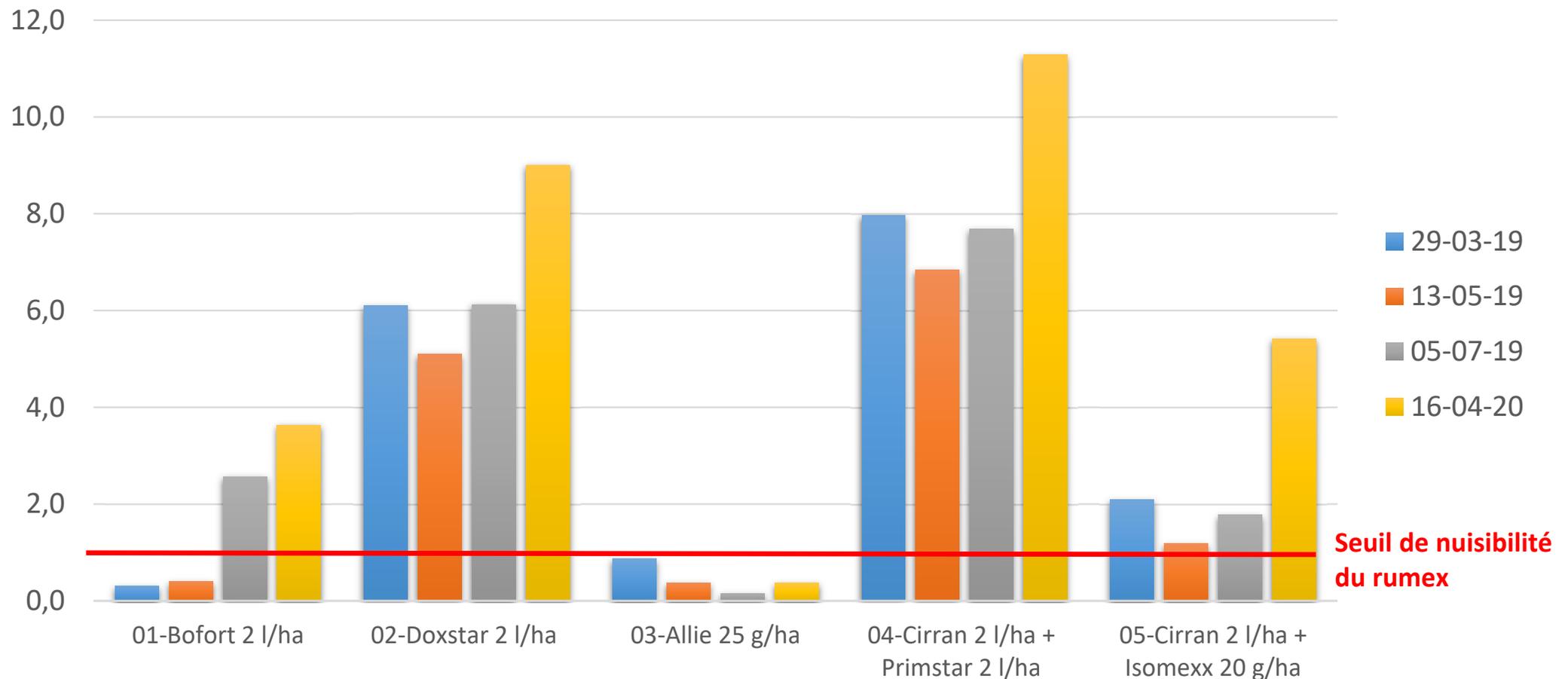


**+ de 250 rumex/parcelle de 40m<sup>2</sup>!!!**

**4 répétitions par traitement = 4 x 40m<sup>2</sup> (4m sur 10m)**

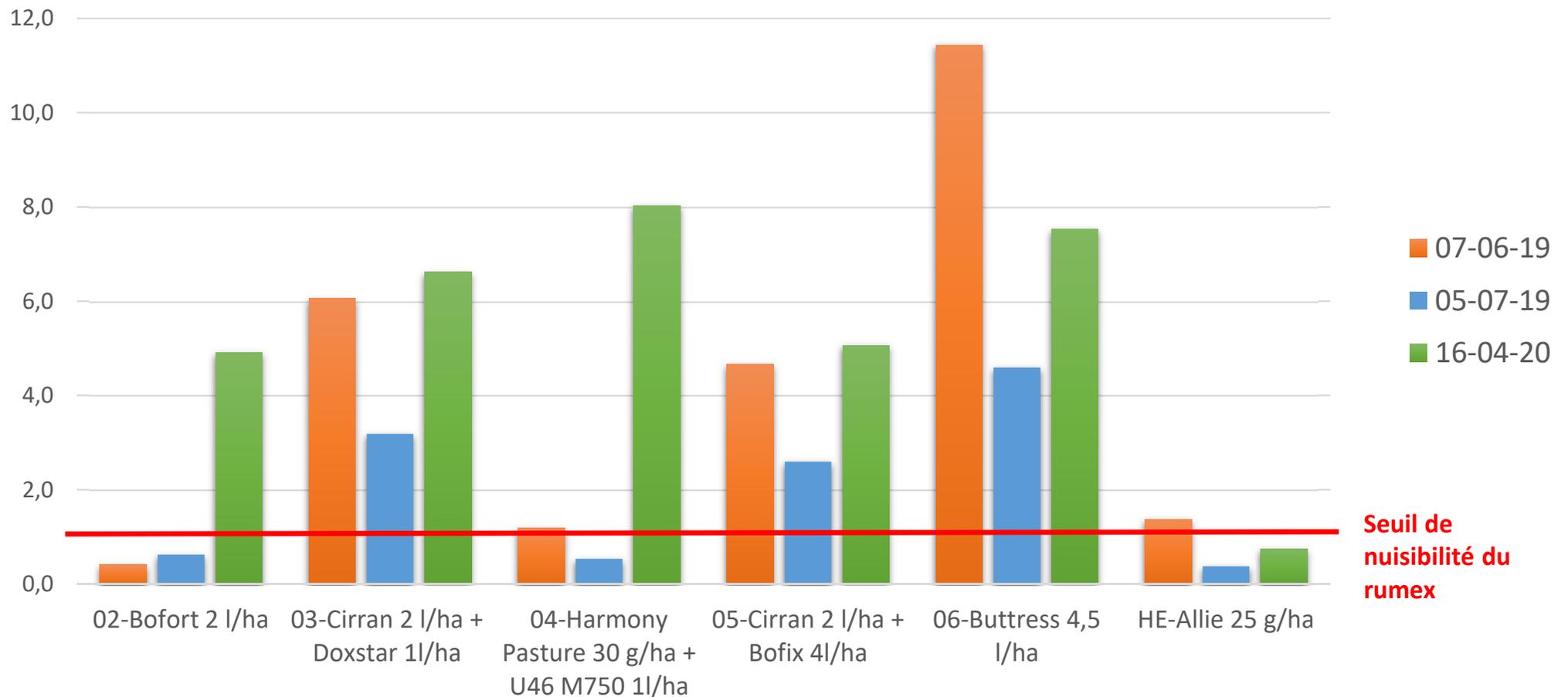
# Désherbage chimique du rumex: résultats d'essais

Moyennes des repousses de rumex observées dans l'essai « Automne 2018 » exprimées en nombre de rumex/5 m<sup>2</sup> entre le 29-03-2019 et le 16-04-2020



# Désherbage chimique du rumex: résultats d'essais

Moyennes des repousses de rumex observées dans l'essai « Printemps 2019 » exprimées en nombre de rumex/5 m<sup>2</sup> entre le 7-06-2019 et le 16-04-2020



# Désherbage chimique du rumex

## Prairie > 1 an sans légumineuse

🌿 Pendant toute la période de végétation :

- **2 L/ha de Bofort** (Aminopyralide 30 g/l + Fluroxypyr 100 g/l) ;
- **2 L/ha de** Fluroxypyr 180 g/l (ou 1,8 L/ha de Fluroxypyr 200 g/l);
- **4 L/ha d'un mélange de Bofix** (Fluroxypyr 40 g/l + Clopyralide 20 g/l + MCPA 200 g/l) + **2 L/ha Cirran** (2,4-D 360 g/l et MCPA 315 g/l )

🌿 Dès septembre :

- **25 g/ha d'Allié** (Metsulfuron-méthyle 20 %).

## Prairie > 1 an avec légumineuses

🌿 Dès juillet :

- **30 g/ha d'Harmony Pasture** (Thifensulfuron-méthyle 50 %).

# Désherbage chimique du rumex

## Jeune prairie sans légumineuse

- Dès le stade début tallage des graminées (RGA) :
  - **1 L/ha de** Fluroxypyr 180 g/l (ou 0,9 L/ha de Fluroxypyr 200 g/l) + **50 ml/ha de Primus** (Florasulam 50 g/l) ;
  - **3 L/ha d'un mélange de Bofix** (Fluroxypyr 40 g/l + Clopyralide 20 g/l + MCPA 200 g/l) + **50 ml de Primus** (Florasulam 50 g/l).

## Jeune prairie avec légumineuses

- Plus aucune solution n'existe dans ce cas actuellement (BUTTRESS retiré depuis la fin juillet 2021)
- Une autre piste proposée est de réaliser un semis sans légumineuse, de désherber correctement sa parcelle et de sursemmer des légumineuses ultérieurement ;
- Attention aux délais avant le semis de légumineuses variables selon les produits (exemple: BOFORT => 6 mois)

## Comment gérer les chardons en prairie



# Les chardons: qui sont-ils?

---

Chardon = plante épineuse accumulant des réserves dans les racines

Plante vivace ou bisannuelle

Famille des *Astéracées*, plusieurs genres dont *Cirsium* et *Carduus*

Nombreuses espèces dont 4 tombent sous la loi de l'échardonnage (1987)

**Cirsium arvense, chardon des champs**

**Cirsium vulgare, chardon lancéolé**

Cirsium palustre, chardon des marais

Carduus crispus, chardon crépu

} 2 espèces qui posent le plus de problèmes

# Les chardons: qui sont-ils?

## Le chardon des champs (*Cirsium arvense*)

- Plante en rosette au stade végétatif
- Plante vivace à longs rhizomes
- Feuilles en forme de plume, avec des poils blancs sur la face inférieure
- Tige non épineuse
- Fleurs pourpres
- Presque toujours dioïque



# Les chardons: qui sont-ils?

## Le chardon lancéolé (*Cirsium vulgare*)

- Bisannuel (rosette en année 1)
- Duvet sur la tige
- Longues épines
- Gros capitule
- Face inférieure des feuilles verte ou blanche
- Assez grand (2 m)



# Prévenir l'apparition des chardons

---

- ❧ Les fauches répétées épuisent le chardon (3 ou 4 / an) ;
- ❧ Faucher quand le chardon atteint 15 à 20 cm de haut avant la floraison ;
-  Les chardons fauchés pendant la floraison sont capables de produire des semences viables ;
- ❧ Parfois un coup de stress après 1 coupe ou un désherbage peut augmenter le nombre de pieds par le réveil de bourgeons dormants.



# Prévenir l'apparition des chardons

---

- ❧ Souvent en pâture... faucher les refus, éviter le surpâturage ;
- ❧ Refusé par le bétail en frais sauf par les ânes, poneys, moutons et chèvres qui consomment volontiers les capitules ... pâturage mixte ?



Sébastien Crémer

# Désherbage chimique des chardons

<i>Dose d'application + quantités de substances actives</i>	<i>Produits commerciaux</i>
<b>2 L/ha</b> (30 g/L d'aminopyralide + 100 g/L de fluroxypyr)	<b>BOFORT</b>
<b>1,5 L/ha</b> (80 g/L de clopyralide + 2,5 g/L de florasulam + 100 g/L de fluroxypyr)	<b>TREVISTAR</b>
<b>2 L/ha</b> (750 g/L de MCPA)	<b>AGROXYL 750, U 46 M, U 46 M 750</b>
<b>2,25 L/ha</b> (360 g/L de 2,4 D + 315 g/L de MCPA)	<b>CIRРАН</b>
<b>2,25 L/ha</b> (345 g/L de 2,4 D + 345 g/L de MCPA)	<b>CIRРАН EXTRA, DAMEX FORTE SUPER</b>
<b>4 L/ha</b> (40 g/L de fluroxypyr + 20 g/L de clopyralide + 200 g/L de MCPA)	<b>BOFIX</b>
<b>1 L/ha</b> (200 g/L de triclopyr + 200 g/L de clopyralide)	<b>THISTLEX</b>

# Désherbage des clôtures

---

- ✋ Autorisé en prairie (clôtures pour le bétail ou le gibier) en respectant les limites de son terrain et les bonnes pratiques de pulvérisation (conditions météo, réduction de la dérive, bon dosage, phytotoxicité...)
- ✋ Autorisé en zone Natura 2000, après demande préalable au DNF, sur 50 cm de part et d'autre de la clôture (article 9 de l'AGW Natura 2000 du 11/07/13)

## ✋ **MAIS...**

=> Interdit d'utiliser des PPP à moins de 6 m d'un cours d'eau (zone tampon RW) (y compris en zone Natura 2000) et à moins d'1 m des voiries, fossés ou zones imperméables sauf pour lutter contre les chardons, rumex et espèces exotiques envahissantes en localisé

# Désherbage des clôtures

🌿 Autres alternatives (zones inondables, agriculture biologique...):

- Fauche (débrousailluse, faucheuse spéciale)
- Fauche ou pâturage facilité si isolateur déporté



Illustration:© www.monEquerre.fr



Illustration:© www.reussir.fr

# Désherbage des clôtures

🌿 Bien souvent, le désherbage sous clôture se fait naturellement!!



Ne pas oublier que là où il y a eu un désherbage total, s'il n'y a pas de sursemis derrière, ce sont les adventices qui prendront le dessus. Une adventice, contrairement à une graminée ne sera pas pâturée par le bétail...

Illustration:© [www.wikipedia.com](http://www.wikipedia.com)

# Méthodes de lutte contre les adventices des jeunes semis

Le + souvent une fauche de refus (avec ou sans exportation du fourrage) peut suffire



17/04/2020



17/04/2020

6/08/2020

# Méthodes de lutte contre les adventices des jeunes semis

Le + souvent une fauche peut suffire



**Semis de cette luzernière effectué le 23/08/2017 (pas de fauche en 2017)**

**Photo réalisée le 25/06/2018 - 1<sup>ère</sup> coupe le 2/06/2018**

**Partie fauchée à la C1 à gauche, partie « zone refuge » non fauché à droite**

# Méthodes de lutte contre les adventices des jeunes semis

---

**Dans ce cas, une fauche devrait suffire à contrôler les annuelles**



# Désherbage des autres plantes adventices

Se référer à la liste publiée régulièrement par Fourrages Mieux;

[www.phytoweb.be](http://www.phytoweb.be)

Adventices	Lutte "naturelle"	Lutte "chimique" <sup>1</sup>
<b>Ombellifères</b>	Réaliser un pâturage précoce par du jeune bétail Apporter une fumure organique adéquate Rouler en fin d'hiver	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 g/ha de traitement 1 + 50 ml/ha de traitement 8 (dès septembre)</li> <li>• 4 L/ha de traitement 7 + 50 ml/ha de traitement 8</li> </ul>
<b>Orties</b>	Broyer les refus Faucher régulièrement Eviter les excès d'azote	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 L/ha de traitement 2*</li> <li>• 2 L/ha de traitement 3 (ou 1,8 L/ha de traitement 3')</li> <li>• 4 L/ha de traitement 7</li> </ul>
<b>Joncs</b>	Drainer puis chauler Faucher les années sèches Eviter le tassement des sols lourds et/ou humides	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,7 L/ha de traitement 5</li> <li>• 2,25 L/ha de traitement 6 ou 6'</li> <li>• 4 L/ha de traitement 7</li> </ul>
<b>Pâquerette</b>	Eviter le surpâturage Veiller au temps de repos suffisant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,25 L/ha de traitement 6 ou 6'</li> <li>• 4 L/ha de traitement 7 + 50 ml/ha de traitement 8</li> </ul>
<b>Renoncules</b>	Broyer les refus Répartir la matière organique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,25 L/ha de traitement 6 ou 6'</li> <li>• 50 ml/ha de traitement 8 + 1,3 L/ha de traitement 5</li> <li>• 4,5 L/ha de traitement 11** + 1 L/ha de traitement 5</li> </ul>
<b>Pissenlit</b>	Réaliser un pâturage précoce mais pas trop court Apporter une fumure organique adéquate	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,4 L/ha de traitement 9</li> <li>• 4 L/ha de traitement 7</li> <li>• 50 ml/ha de traitement 8 + 1 L/ha de traitement 3 (ou 0,9 L/ha de traitement 3')</li> </ul>
<b>Achillée</b>	Ne pas surpâturer ou pâturer trop court	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,4 L/ha de traitement 9</li> <li>• 50 ml/ha de traitement 8</li> </ul>
<b>Lamier blanc</b>	Rouler en fin d'hiver	<b>En localisé uniquement :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 300 ml de traitement 10 dans 10 L d'eau</li> </ul>

# Mise à jour des agréments

## Produits phytopharmaceutiques interdits d'utilisation ou modifiés

Nom du produit	N° autorisation	Substance(s) active(s)	Date de retrait ou modification
<b>BUTTRESS</b>	9819P/B	400 g/l 2,4-DB	Retrait le 31/07/2021
<b>CLEAVE</b>	10341P/B	100 g/l FLOROXYPYR 2,5 g/l FLORASULAM	Extension d'agrément en prairie le 8/01/2020
<b>MATTERA</b>	10657P/B	6 g/l CLOQUINTOCET-MEXYL	Extension d'agrément en prairie le 30/04/2020
<b>RENITAR</b>	10656P/B	5 g/l FLORASULAM	
<b>ZYPAR</b>	10655P/B	6,25 g/l HALAUXIFENE-METHYL	
<b>TANDUS</b>	11193P/B	200 g/l FLUROXYPYR	Nouveau produit agréé le 28/03/2022
<b>DARBY</b>	11198P/B	500 g/l 2,4-D	Nouveaux produits agréés le 7/04/2022
<b>STAPLER</b>	11199P/B		
<b>PASTOR SUPER</b>	11177P/B	240 g/l TRICLOPYR 30 g/l AMINOPYRALIDE	Nouveau produit agréé le 15/02/2022
<b>PIXXARO EC</b>	10575P/B	12 g/l CLOQUINTOCET-MEXYL	Extension d'agrément en prairie le 24/05/2022
<b>FRIMAX</b>	10595P/B	280 g/l FLUROXYPYR	
		12,5 g/l HALAUXIFENE-METHYL	

# Doser un produit dans son pulvérisateur à dos?

- ❧ Dosage pour une pulvérisation en localisé
  - On part sur une base de 500L/ha de bouillie épanchée (250 m<sup>2</sup> avec 10L d'eau)
  - On prend le dosage en L/ha du produit et on le multiplie par 20. On obtient alors un dosage en ml/litre d'eau. Exemple : un produit utilisé à 2 L/ha se pulvérisera à 40 ml/10l d'eau.
  - Certains produits comme le Starane Forte (0,54 litre/ha), l'Allié (25 g/ha) ou le Primus (50ml/ha) ont des doses d'application trop faibles que pour pouvoir les utiliser facilement en localisé.
  
- ❧ Parfois, la dose à appliquer avec le pulvérisateur à dos est indiquée sur l'étiquette du produit:
  - BOFORT: 2 l/ha en plein
  - En localisé: 4 ml/ l d'eau ou 40 ml/10l d'eau

# En conclusion

---

## D'abords la prévention

- Gérer sa fertilisation...
- Alternner la fauche et la pâture
- Eviter le sous ou le sur-pâturage
- Faucher les refus

## Puis la lutte mécanique

Pour terminer, une lutte chimique raisonnée avec les produits adéquats

! Le bon produit, au bon moment et au bon stade !



*A long terme, seul l'intervention sur les causes d'apparition des adventices est efficace*



# Après le désherbage, le sursemis

---

Une fois les plantes indésirables éliminées, il faut absolument penser à sursemmer les vides créés



# Le sursemis en prairies

Le sursemis: technique d'entretien et de réparation, assez aléatoire

## Seuil d'intervention:

- Des vides équivalents à une assiette au m<sup>2</sup> (1 dm<sup>2</sup>/m<sup>2</sup>) ;
- Une végétation diffuse, des espaces visibles entre plantes fourragères.



© FM – S Crémer

# Le sursemis en prairies

---

Pour réussir un sursemis, il faut mettre toutes les chances de son côté...

- ❧ Sursemer dans un gazon clair (pas trop) et court (5 – 7 cm) ;
- ❧ Sursemer dans des conditions favorables à la germination et à la pousse ;
- ❧ Choisir des espèces (RGA – trèfle blanc) et, parmi elles, des variétés agressives (voir liste de recommandations FM) ;
- ❧ Contrôler le développement du couvert en place. L'apport d'engrais azoté est proscrit afin de ne pas favoriser le couvert en place ;
- ❧ Rouler le sursemis ;
- ❧ Faire pâturer, si possible, dès que les jeunes plantules atteignent quelques centimètres de hauteur (stade 4 feuilles) ;

# Délais à respecter entre le désherbage et le sursemis

---

- BOFORT : 4 mois minimum avant de sursemmer des légumineuses
- ALLIE : 6 mois minimum avant de sursemmer des légumineuses
- PRIMUS : 15 jours
- HARMONY PASTURE : 1 mois
- En règle générale, il faudra attendre que le traitement ait complètement fait disparaître la plante ciblée et qu'une exploitation (fauche ou pâturage) ait eu lieu afin d'obtenir des conditions favorables pour le sursemis

# Le sursemis en prairies

Pas de grandes différences d'efficacité entre matériels (Hugenin-Elie et al., 2007)



**SURSEMIS D'ENTRETIEN: 7-8 kg/ha**  
**SURSEMIS : 15-20 kg/ha**



# Un livret sur la rénovation des prairies

Version disponible sur notre site internet [www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be) et sur demande en version papier



**Merci pour votre attention**

**David KNODEN (0473/53.64.95)**

**Guillaume MENIGER (0472/76.51.56)**

**[www.fourragesmieux.be](http://www.fourragesmieux.be)**

**Notre siège social:  
rue du Carmel, 1  
6900 Marloie**



**Nos bureaux:  
Horritine, 3  
6600 Bastogne**

**Bâtiment Vissac du CRA-W,  
rue du Liroux, 8  
5030 Gembloux**